

## Planifier à Paris ou faire l'éloge des initiatives locales : Emmanuel Macron veut nous réinventer... mais dans quel sens ?



Lors de son allocution du 13 avril, Emmanuel Macron a notamment fait l'éloge des initiatives privées et locales. Il reste néanmoins attaché et évoque constamment la notion de centralisation. Ce discours peut-il renforcer le rapport de force entre les localités et le pouvoir ?

Avec Didier Maus

Avec Jacques  
Crémer

### **Atlantico.fr : Qu'avez-vous pensé du discours d'Emmanuel Macron sur les notions de centralisation et du fait qu'il fasse confiance aux initiatives locales en même temps ? N'est-ce pas contradictoire ? Comment doit-il - ou peut-il - s'y prendre ?**

**Didier Maus :** La contradiction est inhérente à la situation française. Nous faisons confiance à l'État et lui demandons beaucoup (trop ?), tout en considérant que les communes, les départements et les régions ont la confiance des hommes et des femmes et sont plus aptes à gérer les difficultés du quotidien. La crise induit en France, comme ailleurs, un renforcement de la centralisation, au motif que les instruments de compréhension et d'analyse sont entre les mains des administrations nationales. De plus, à la différence de certains pays fédéraux (États-Unis), les forces de sécurité (police, gendarmerie, douanes...) sont nationales et fortement hiérarchisées. On imagine très mal en France, comme en Italie et même en Espagne d'ailleurs, une situation où les règles de confinement ne seraient pas identiques en tous points du territoire, y compris outre-mer. On constate pourtant que le virus s'est nettement moins propagé dans le sud de la France et que l'axe Atlantique/Méditerranée a été plus protégé que l'axe Rhin/Seine.

La paradoxe tient dans le fait que face à un État qui n'avait pas prévu l'importance de l'épidémie, les collectivités locales, avec en tête de gondole les maires, n'avaient guère de possibilités d'agir, tant du point de vue juridique que sanitaire. Désormais, il faut agréger les besoins des communes et faire encore plus confiance à nos 550 000 élus de terrain.

Sur un point précis, il serait utile de comparer les capacités de réaction des différents types d'hôpitaux. N'est-il pas temps de soutenir tous les établissements du 3e type, les fondations, les grandes mutuelles, la Croix-Rouge..., ces hôpitaux qui peuvent bénéficier des facilités d'une gestion privée et qui ont l'obligation de réinvestir leurs profits dans l'amélioration de l'offre sanitaire ?

**Jacques Crémer :** Tout d'abord, j'ai trouvé le discours du Président globalement de bonne tenue. C'était un exercice difficile, qui devait concilier des impératifs très différents, mais il était important de donner aux français des perspectives de sortie de crise, et le Président l'a fait. (Ceci dit, mon collègue Christian Gollier a fait remarquer que la sortie du confinement risque d'être très délicate en l'absence d'une politique énergique de test.)

Toutefois, j'ai remarqué une certaine tension entre, disons, le premier et le troisième tiers du discours. Au début de son intervention le

---

Président a fait un éloge appuyé et tout à fait mérité de l'esprit d'initiative des collectivités locales, des hôpitaux, et de tous ceux qui continuent à assurer la vie économique du pays : « nous avons innové, osé, agit, au plus près du terrain, beaucoup de solutions ont été trouvées ».

En revanche, dans la dernière partie du discours, quand E. Macron dresse des perspectives pour l'après-confinement, cette capacité des français à se mobiliser localement, à prendre des initiatives, passe au second plan. Il insiste sur les projets au niveau national, alors qu'il me semble qu'il y aurait eu une opportunité de dresser une vision moins jacobine du futur de la France.

### **Peut-on à la fois planifier de Paris et faire l'éloge des localités ? Est-ce possible dans les faits ou cela amène-t-il de fait des tensions ?**

**Jacques Crémer** : Depuis le début des années 1980, la France a substantiellement décentralisé son administration. La création des régions et le transfert de compétences aux collectivités territoriales ont été des avancées importantes et nous aideront à gérer la fin de cette crise qui frappe les régions françaises de façon très différenciée. Cependant, à moyen terme, il reste beaucoup à faire : tout d'abord transférer plus de compétences (on pourrait parler par exemple de l'organisation de l'enseignement), mais surtout rationaliser l'enchevêtrement des compétences. Il y a trop de niveaux intermédiaires aux responsabilités souvent mal définies. Ceci doit, en partie, être planifié de Paris : de façon paradoxale, la décentralisation doit être planifiée de façon centralisée.

Je voudrais aussi insister sur le fait que le conflit décentralisation-centralisation ne concerne pas uniquement les collectivités locales. Par exemple, la réforme Pécresse des universités ne les a rendues que partiellement autonomes et ne leur a donné ni les moyens administratifs ni les moyens financiers de pleinement remplir leur rôle – elle doit être poursuivie et approfondie. Nous devons aussi réformer notre système de soin en laissant plus de place aux expérimentations, en le décentralisant et en favorisant grâce à une autonomie accrue une meilleure coordination entre hôpitaux publics, hôpitaux privés et médecine de ville adaptée aux conditions locales.

Je pense que cela est possible – comme leur attitude face à la crise du Covid-19 l'a montré les français sont tout à fait capables de se prendre en main. Mais cela amènera certes des tensions en projetant une lumière crue sur les choix auxquels font face les responsables politiques.

### **Ce discours faisant la part belle à la centralisation et en même temps aux initiatives locales peut-il renforcer le rapport de force entre les localités et le pouvoir ? La France doit-elle en finir avec son système jacobin afin de mettre en place les initiatives proposées par les localités ou est-ce trop ancré dans l'Histoire française ?**

**Didier Maus** : Personne ne peut refaire l'histoire de France et de sa passion centralisatrice. On constate depuis la crise des Gilets jaunes et le Grand Débat national, et encore plus aujourd'hui, que les structures de proximité sont indispensables. Dans ma commune, nous avons commandé des masques, nous en avons reçu du département et de la région, rien de la part de l'État, sauf « nous n'en avons pas pour tout le monde ». Heureusement rien n'interdit d'en faire plus que ce qui prévu, sinon, par exemple, les aides ménagères – si indispensables en ce moment – seraient livrées à elles-mêmes. La capacité d'anticipation de l'État n'a pas fonctionné correctement, ou parfois même à l'envers. L'exemple du non report du premier tour des élections municipales demeurera dans les mémoires. Le pouvoir central n'a pas été en mesure de faire face à une situation que l'on savait ingérable. Notre centre devient trop isolé des réalités. Il faut donc qu'il en fasse moins, mais qu'il n'empêche pas les responsables locaux d'en faire plus. L'équation est facile à énoncer, beaucoup plus difficile à résoudre.

**Jacques Crémer** : Le jacobinisme est tellement bien ancré en France que nous ne nous en débarrasserons pas du jour au lendemain, mais il est important de le modérer en faisant plus appel aux responsabilités des acteurs locaux, publics ou privés. Il est trop tôt pour faire de grands plans sur l'après Covid-19 et ce n'est vraiment pas le moment d'entrer dans des discussions, nécessairement longues et difficiles, sur les réformes à apporter à notre système politique et administratif. En revanche, il est important de se souvenir des capacités d'initiative que montrent les français dans cette période difficile et il nous faudra penser à mieux les utiliser dans l'avenir. Il ne s'agit pas seulement pour le gouvernement de mettre en place les initiatives proposées par les localités ou les acteurs locaux, mais surtout de leur laisser des espaces de liberté et des champs d'action autonome.

### **Ces tensions peuvent-elles s'accroître en sortie de crise ? Comment faire pour éviter cela ?**

**Didier Maus** : Il y aura un moment où l'état va se desserrer et, de ce simple fait, les tensions, voire les rancœurs, remonter en surface. Pour calmer le jeu, il sera indispensable de laisser du temps à la discussion, aux échanges, voire aux initiatives particulières. Certes, il appartient au gouvernement, en fait au Président de la République, de « déterminer et conduire la politique de la nation » (article 20 de la Constitution), mais l'Assemblée nationale et le Sénat doivent être des lieux de véritables échanges, pas seulement pour voter les indispensables lois, mais aussi pour mettre face à face les diverses solutions, les évaluer et parvenir, après évolution des uns et des autres, à dégager une solution, sinon unanime, du moins très majoritaire. Le 16 mars, il y avait urgence à entrer dans le confinement. Maintenant, il y a urgence à prendre le temps d'en sortir. La situation est tellement inédite que personne ne doit pouvoir dire « Voilà la seule solution ». Convaincre devient une priorité pour terrasser le dragon, en l'espèce le COVID 19.